

Didier DELANNAY

LA LÉGENDE DE SAINT PIERRE PREMIER ÉVÊQUE DE ROME

AVANT-PROPOS

La présente étude a paru dans la Revue allemande (1), recueil périodique littéraire fondé à la fin de l'année 1874, à l'imitation de la Revue des Deux-Mondes, et publié sous la direction de J. Rodenberg. L'auteur, M. Édouard Zeller, est professeur de philosophie à l'Université de Berlin et l'un des représentants les plus distingués de la science allemande contemporaine. M. Zeller s'est fait connaître d'abord par de remarquables travaux critiques sur l'histoire de l'Église primitive et sur la collection de documents relatifs à l'histoire de la fondation du christianisme que l'on est convenu d'appeler le Nouveau-Testament. Ces travaux l'avaient placé au premier rang des disciples de Baur, le fondateur de l'école de Tübingen. Lorsque cette phalange de critiques eût été dispersée par la réaction orthodoxe triomphante, M. Zeller se voua plus particulièrement à l'étude de la philosophie, et publia entre autres une Histoire de la philosophie grecque, qui dépasse toutes ses rivales par l'étendue et la solidité de l'érudition. Mais tout en enseignant la philosophie à l'Université de Heidelberg et, ensuite, à celle de Berlin, il n'a jamais cessé de poursuivre ses travaux d'histoire religieuse : la Légende de Saint Pierre, 1er évêque de Rome, doit son origine à ces études approfondies depuis une trentaine d'années. Évidemment, la lutte entre l'Église et l'État dont l'Allemagne est le théâtre, n'a pas été étrangère au fait de la publication de ce travail ; mais ce que nous venons de dire suffit pour établir que nous n'avons pas affaire ici à un écrit de circonstance inspiré par la passion, mais à une œuvre sérieuse, dont les éléments ont été amassés lentement par la science et qui mérite d'attirer et de retenir l'attention. J'ai cru qu'en traduisant le travail de M. Zeller, je rendrais un véritable service à mes compatriotes. En France, comme en Allemagne, l'Église est entrée en lutte avec l'État. L'ultramontanisme, inspiré, poussé par la Compagnie qui dirige la curie romaine, monte à l'assaut de la société moderne et étend la main sur nos libertés les plus chères, sur nos droits les plus sacrés. Le meilleur moyen de le combattre et de le vaincre est précisément de faire appel à la science, qu'il aspire à supprimer. La présente étude a pour but de montrer sur quelle fiction reposent en définitive les prétentions d'une institution qui, en vertu d'un prétendu droit divin, ne tend à rien de moins que de remettre en tutelle l'esprit moderne et de l'arrêter dans sa marche victorieuse vers la vérité et la liberté.

Dans ma pensée, cette étude est le complément naturel d'un autre travail qui a été publié récemment (2) et qui était destiné à jeter un jour nouveau et complet sur les actes et la tendance de la Société qui est le représentant le plus fidèle, l'instrument le plus efficace, la milice la plus redoutable de l'institution dont on examine ici l'origine. En traduisant l'écrit de M. Zeller, je me suis efforcé de rendre sa pensée aussi fidèlement que possible, tout en donnant de la clarté à son style, par endroit un peu lourd et empêtré. J'ai, en outre, accompagné le texte d'annotations assez nombreuses, dont le but est d'expliquer certains points de détail qui pourraient être obscurs pour quelques-uns de mes lecteurs. Je ne me suis pas laissé arrêter par la considération que les armes que j'emploie, sont empruntées à un pays dont le nom réveille en nous de si cruels souvenirs, et que ces emprunts pourraient m'exposer à des attaques ou tout au moins à des insinuations perfides de la part de certains défenseurs de la foi. J'ai cru, au contraire, que ma qualité d'Alsacien émigré m'élèverait au-dessus de tout soupçon et m'autorisait, plus qu'aucun autre, à interpréter au profit du public français, les œuvres de la science allemande. Dans la critique et dans l'histoire religieuses, l'Allemagne a momentanément de l'avance sur nous : contribuer, pour ma petite part, à lui enlever les avantages de cette position, c'est je crois, faire une œuvre éminemment patriotique.

Du reste, la lutte entre l'ultramontanisme et l'esprit moderne est si intense, si vaste et si profonde, elle embrasse si bien tous les domaines de la vie intellectuelle et morale, qu'en y prenant part on fait plus que d'user d'un droit : on accomplit un devoir, et ce devoir, nul - si petit qu'il soit - ne saurait s'y soustraire.

Didier Delannay

(1) LES JÉSUITES, par J. Huber, traduit par Alfred Marchand. Paris, Sandoz et Fischbacher, 33, rue de Seine

(2) Paris, le 1er Avril 1876

I

Les papes font dériver tous les droits qu'ils revendiquent pour leur personne et pour leur dignité, de l'apôtre Pierre, dont ils se disent et se croient évidemment les successeurs. Quelles que soient la nature et la grandeur de leurs prétentions, qu'elles s'étendent à la doctrine, à la discipline ou à la juridiction, aux choses spirituelles ou aux choses temporelles : c'est toujours Pierre à qui l'on en appelle, c'est Pierre qui aurait été investi primitivement des prérogatives transmises ensuite par voie d'héritage aux évêques romains. Les décrets du dernier concile ne donnent pas d'autre base légale aux droits absolus du Souverain pontife. « La juridiction suprême sur l'Église tout entière, disent ces décrets, a été conférée directement à Saint-Pierre par Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est à Pierre que le Christ a donné les clefs du royaume des cieux; c'est Pierre qui vit, règne et gouverne dans la personne de ses successeurs, les évêques de Rome. Aussi le pontife romain exerce-t-il la domination suprême sur cette terre : il est le successeur du prince des apôtres, le véritable remplaçant du Christ, le chef de l'Église universelle. Il est, à proprement parler, l'évêque de toutes les églises ; il est le juge suprême de tous les fidèles. C'est à lui que l'on peut en appeler en dernière instance, dans toutes les affaires sur lesquelles l'Église est appelée à se prononcer. Son jugement est sans appel; les conciles œcuméniques eux-mêmes, n'ont pas qualité pour le réviser. Le pape ne saurait se tromper dans les décisions qu'il prend en sa qualité de pasteur des âmes, relativement à l'enseignement dogmatique et moral de la chrétienté tout entière; par conséquent, ces décisions ne sont pas déclarées parfaites et immuables en vertu du consentement de l'Église ; elles sont parfaites et immuables de leur nature. Les thèses de la Constitution du Vatican expriment les principes fondamentaux du système romain avec une clarté, une netteté qui ne laisse rien à désirer. « Le Christ, disent ces mêmes décrets, a confié à Pierre, sans réserves et sans limites, la direction suprême de l'Église. Or, Pierre a été le premier évêque de Rome, et c'est pour cela que ses prérogatives ont été transmises à tout jamais aux pontifes romains. Le pouvoir qu'ils exercent sur l'Église, est donc également un pouvoir sans contrôle et sans limite : docteurs, on ne saurait leur imputer aucune erreur; princes régnants, il n'est point permis de leur faire de l'opposition ; juges, leur jugement est sans appel. » Ces mots contiennent dans leur brièveté, la quintessence dogmatique du système, et ce système ne tend à rien de moins que de fonder une théocratie universelle, un règne absolu, embrassant l'humanité tout entière et toutes les sphères de son activité, le règne du cléricalisme.

A l'examiner de plus près, l'on ne tarde pas à s'apercevoir que la base de ce système est trop étroite et trop fragile pour porter un édifice aussi colossal. Parmi les thèses que nous venons de transcrire, il n'en est pas une seule qui sorte intacte du creuset de la critique historique. Le Christ, dit-on, a confié à Pierre la direction suprême de l'Église. Mais, dans nos évangiles, il ne lui donne aucun pouvoir, aucune mission qu'il n'ait conférée également aux autres apôtres, et quelque importance que l'on attache à la place qui est assignée à Pierre, à la tête des douze apôtres, cette distinction est, dans nos évangiles, une distinction personnelle, reposant sur la considération personnelle dont jouissait Pierre (1). Il n'y a pas la moindre trace de l'intention qu'aurait eue Jésus, de créer une institution durable, d'établir une direction suprême de l'Église et de lui donner une forme monarchique. On ne trouve pas non plus dans l'histoire de l'Église primitive, le moindre vestige d'une direction ainsi organisée. Paul, du moins, proclame de la façon la plus expresse son entière indépendance à l'égard des apôtres plus anciens que lui. Au chapitre deuxième de son Épître aux Galates, nous le voyons discuter avec Pierre, Jean et Jacques, sur le pied d'une parfaite égalité, et quand Pierre, cédant à la pression exercée par des judéo chrétiens fanatiques, devient infidèle à la convention établie avec Paul, celui-ci lui tient un langage et lui fait des remontrances inconciliables avec cette idée, que Paul aurait considéré Pierre comme son supérieur et lui aurait attribué une espèce de « *prima tus jurisdictionis* (2). » On se demande avec étonnement, surtout lorsqu'on entend énumérer tous les privilèges attachés à cette position exceptionnelle- comment il se fait que les théologiens et les professeurs de droit canon romains aient découvert dans les passages du Nouveau-Testament, une foule de choses qui y sont absolument étrangères.

La théologie romaine considère, il est vrai, comme un fait naturel, tout simple et qui allait de soi, que ces prétendues prérogatives de Pierre fussent léguées à ses successeurs. Mais cela n'est si simple et si naturel qu'aux yeux de ceux qui sont convaincus d'avance que ces prérogatives n'ont pas

été conférées exclusivement à la personne de Pierre, et qui par conséquent présupposent ce qui est en question. Les esprits rigoureux, qui se gardent de tourner dans un cercle vicieux, chercheront en vain la preuve du fait que l'on avance. D'ailleurs, quiconque est initié tant soit peu à la connaissance de l'histoire de l'Église, sait les moyens auxquels les évêques romains durent avoir recours pour conquérir peu à peu, à travers des luttes qui durèrent douze siècles, et avec le concours d'une heureuse fortune, la position qu'au dire de l'ultramontanisme, ils auraient occupée dès les premiers temps. Enfin, l'on sait également combien modeste a été, même à son apogée, le pouvoir effectif et reconnu de la papauté, au regard des droits que revendique la curie actuelle et qu'elle fait dériver directement de l'institution divine. Donc, quoiqu'il en soit de la prétendue suprématie de Pierre, l'on est dans l'impossibilité manifeste de prouver que cette suprématie ait été transmise par voie d'héritage aux successeurs de l'apôtre. Bien plus, cette hypothèse est inconciliable avec ce fait, que pendant des siècles, personne dans la chrétienté n'a entendu parler d'une telle suprématie des évêques romains, et qu'il n'a pas fallu à ces évêques moins de douze siècles-pour obtenir, dans une fraction de l'Église, une partie seulement des droits qu'ils voulaient s'arroger.

- (1) Les passages auxquels l'auteur de cette étude fait allusion sont les suivants : Matthieu, XVI, 19. Jean, xx, 23. Suivant ce dernier passage, Jésus aurait conféré à tous ses disciples les pouvoirs qui, dans le passage de Matthieu, sont conférés à Pierre. « Il leur dit: Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous pardonnerez leurs péchés, il leur sera pardonné, etc. » L'auteur aurait, du reste, pu ajouter qu'il y a des preuves plus directes que le gouvernement de l'Église, dans la pensée de Jésus, ne devait pas être celui d'une hiérarchie à la tête de laquelle serait placé un chef visible. Jusqu'à la fin des choses, Jésus entendait rester seul « le berger », le directeur suprême des siens. (Voir : Matthieu, xxv, 32 ; Luc, x, 22.)
- (2) Voir surtout les versets 11 et suivants de l'Épître aux Galates, où Paul accuse Pierre de « n'avoir pas agi correctement, d'après la vérité évangélique, » et où il dit qu'il « l'a combattu directement: » littéralement : « Je lui ai résisté en face. »

II

Voyons maintenant ce qu'il faut penser du fait initial d'où partent toutes les déductions que l'on vient d'examiner et qui forme la base principale, indispensable, de tout le système papal. Pierre a-t-il jamais été évêque de Rome, et les évêques romains actuels, les papes, sont-ils réellement ses successeurs ? Nous allons étudier cette question et en chercher une solution conforme aux données de la science actuelle.

Et d'abord, précisons les termes du problème. Quelque atteinte que les résolutions du concile du Vatican aient portée à l'indépendance des évêques, en réduisant ces princes de l'Église, investis autrefois d'une juridiction spéciale, au rôle et au rang d'employés dépendants du pape, ces évêques n'en sont pas moins de hauts dignitaires ecclésiastiques et font partie d'une hiérarchie immense et bien organisée. Au temps des apôtres, il ne saurait être question d'évêques dans le sens moderne du mot ; on trouve à peine les premiers germes de l'organisation et de la constitution épiscopale. Il y avait des communautés chrétiennes dans les villes où la foi chrétienne s'était répandue ; mais les églises locales n'étaient pas encore unies par un lien général, et la direction de ces églises n'avait pas un caractère monarchique; elle était confiée, non pas à un évêque, mais au collège des anciens (presbytres). Le nom même de « épiscopoi » ou surveillants a la même signification que celui de « presbytres » dans les passages peu nombreux du Nouveau Testament où on le trouve, quoique ces passages appartiennent déjà à des écrits du second siècle. Ce n'est que vers le milieu et après le milieu du second siècle que la constitution monarchique est sortie de ces collèges d'anciens, et que la distinction s'est établie entre l'évêque et le presbytre ou prêtre. Ce n'est que dans l'Église de Jérusalem et peut-être dans quelques autres églises judéo chrétiennes que ce changement paraît s'être opéré un peu plus tôt. Quant à l'Église de Rome, il est certain qu'elle n'a pas eu d'évêque, dans le sens qu'on a attaché plus tard à ce mot, avant le second siècle. Par conséquent, demander si Pierre a été évêque de Rome ne peut, à proprement parler, signifier ceci : a-t-il revêtu les fonctions d'un évêque, fonctions qui n'existaient pas encore ? Cela revient uniquement à demander s'il s'est trouvé

placé à la tête de la communauté chrétienne de Rome, s'il l'a dirigée par son influence personnelle et la considération qui s'attachait à la personne d'un apôtre, comme Paul a dirigé sans aucun doute, pendant le séjour de plusieurs années qu'il a fait à Éphèse et à Corinthe, les églises chrétiennes qu'il avait fondées dans ces villes. Nous l'avons déjà dit : les prétentions qu'affichent les papes en leur qualité de successeurs de Pierre, ne seraient pas justifiées par le fait que Pierre eût dirigé quelque temps l'Église de Rome. Mais que deviennent ces prétentions, si ce fait est controuvé ?

Eh bien! le fait est controuvé. Il n'est pas vrai que Pierre ait été évêque de Rome, quel que soit le sens que l'on attache à cette expression.

Pour qu'un fait que l'on n'a pas constaté soi-même puisse passer pour certain à nos yeux, il faut deux choses. Il faut d'abord que l'on nous fournisse des témoignages dignes de foi ou des raisons qui, dans leur connexité avec d'autres faits bien établis, paraissent suffisantes. Il faut aussi que l'hypothèse que l'on veut nous faire admettre, ne soit pas en contradiction avec des témoignages dignes de foi ou avec des faits certains. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, nous ne sommes pas autorisés à admettre le caractère historique de ce qui nous est raconté; si la seconde condition fait défaut, nous sommes forcés de le contester. C'est cette règle qu'il nous faut appliquer à l'examen de la tradition qui fait de Pierre le premier évêque de Rome.

Cette tradition, nous la trouvons, cela est vrai, assez généralement répandue dès le dernier tiers du second siècle. L'évêque de Lyon, Irénée, dit vers l'an 180 à 190 que l'église romaine a été fondée par les deux apôtres les plus célèbres, Pierre et Paul. Après la fondation de l'église, ils auraient transmis les fonctions d'évêque à Linus. Vers la fin du siècle, le presbytre carthaginois Tertullien célèbre les avantages accordés à l'Église romaine : les apôtres y ont scellé de leur martyre la doctrine nouvelle ; Pierre y a été crucifié, Paul décapité, Jean jeté, sans en ressentir aucun mal, dans de l'huile bouillante, pour être ensuite exilé à Patmos. D'autre part, Eusèbe nous apprend qu'un contemporain de Tertullien, Clément d'Alexandrie, enseignait que l'Évangile de Marc avait été rédigé d'après des conférences et des discours prononcés à Rome par l'apôtre Pierre. Un autre contemporain de Tertullien, le presbytre romain Caius (200-220), croyait savoir s'il faut en croire le témoignage d'Eusèbe, - que les deux apôtres avaient été ensevelis, l'un sur les hauteurs du Vatican, l'autre sur la route d'Ostie. Dans le fragment d'une lettre écrite par l'évêque de Corinthe, Denis, à Soter, évêque de Rome, il est dit que Pierre et Paul, après avoir fondé en commun l'Église de Corinthe, avaient prêché en commun l'Évangile en Italie, et y avaient subi en même temps le martyre. Cette lettre paraît dater de l'an 170, et c'est probablement à la même époque que remontaient deux écrits racontant la rencontre de Pierre et de Paul à Rome, les miracles par eux accomplis, les conversions opérées par leur prédication, et enfin leur mort. Ces deux écrits étaient intitulés : Histoire de Pierre et de Paul, et : Prédications de Pierre et de Paul. Le premier nous a été transmis probablement dans sa substance, mais avec des additions d'un âge postérieur, sous la forme des *Acta Petri et Pauli*, document qui, dans sa rédaction actuelle, doit être reporté au moins au ve siècle. Il est fort probable que déjà dans sa forme primitive, cette histoire racontait comment Paul était venu à Rome, où se trouvait déjà Pierre, engagé dans sa lutte avec le magicien Simon. Les deux apôtres avaient soutenu une discussion contre le magicien, en présence de l'empereur Néron. Simon avait offert de prouver sa divinité en s'élevant dans les airs et en les traversant comme au vol; mais, par l'effet de la prière de Pierre, le magicien avait fait une chute profonde. Irrité de l'issue de la lutte, Néron avait condamné à mort les deux apôtres et avait fait décapiter Paul sur la route d'Ostie, tandis que Pierre avait pris la fuite, avait été rappelé à Rome par une apparition du Christ, et avait été crucifié, la tête en bas. Ceci est resté effectivement la légende officielle de l'Église romaine, et, de nos jours encore, l'on montre à Rome l'endroit où se seraient accomplis les différents actes de ce drame, ainsi que les monuments qui ont été destinés à en perpétuer le souvenir. A la place de la maison où le prince des apôtres aurait été accueilli par une famille chrétienne, s'élève maintenant l'église de Sainte-Pudenziana. La caverne sous le Capitole, l'antique prison mamertine, où pendant des siècles des captifs avaient gémi, avant que Jugurtha y trouvât sa fin, s'appelle maintenant San Pietro in Carcere. La tradition nous apprend que la source qui sort du roc, a jailli sur l'ordre de Pierre, qui voulait baptiser les soldats du poste, convertis par lui. Les chaînes qu'on lui avait mises sont conservées à San Pietro in vinculis. Sur la route d'Ostie, la petite église Do mine

quo vadis rappelle le Christ apparaissant à Pierre ; une autre chapelle consacre la place où les deux apôtres se sont séparés pour subir la mort. Aux trois endroits où la tête de Paul, détachée du tronc, a touché la terre, ont jailli trois sources. Ces sources coulent encore à l'heure qu'il est, et l'on offre une gorgée de leur eau à l'étranger qui visite l'église du couvent Tre Fontane. Une demi-lieue plus loin s'élève, sur la prétendue tombe de Paul et à la place de la vieille basilique consumée par le feu en 1823, la magnifique église San Paolo fuori le mura, qui ressemble plutôt à une salle de concert qu'à un temple. Sur la tombe de Pierre, Michel-Ange a bâti sa splendide coupole ; et sur les hauteurs du Janicule, San Pietro in montorio marque la place où le prince des apôtres a subi le dernier supplice. Faut-il s'étonner que parmi les milliers de spectateurs qui contemplent ces monuments, il s'en trouve à peine un ou deux pour se demander si les événements dont ces édifices sont destinés à perpétuer le souvenir, ont eu lieu. Jusqu'ici, nous n'avons constaté qu'une chose : c'est qu'un siècle et plus d'un siècle après l'époque où ces événements se seraient accomplis, on a cru, non seulement dans l'Église romaine, mais encore dans d'autres Églises chrétiennes, à leur caractère historique. Mais il y a là la durée d'un siècle tout entier, pendant lequel il s'agit de savoir si la tradition historique est restée pure et sans mélange; un siècle, qui laisse un vaste champ ouvert aux malentendus, aux inventions, aux interpolations. Nous n'avons de garantie certaine de la véracité d'un récit que si nous pouvons le poursuivre jusqu'à son origine, jusqu'aux témoins oculaires des événements, et qu'il soit impossible de douter de l'exactitude des constatations faites par ces témoins. Nous trouvons la même certitude dans le fait que le sujet du récit qui nous est transmis, est en connexion tellement intime avec d'autres faits constants, soit comme cause, soit comme effet, que nous nous voyons dans l'impossibilité de les admettre l'un sans l'autre. Si l'on croyait, vers la fin du second siècle, que Pierre a enseigné et souffert le martyre à Rome, il n'en résulte pas que l'objet de cette croyance soit par là même élevé au-dessus de toute contestation. Il s'agit, au contraire, de savoir si cette croyance reposait sur une tradition remontant jusqu'aux événements mêmes, ou si elle tirait son origine de pures suppositions, de sources peu dignes de foi

Eh bien! plus nous remontons le cours du second siècle, vers les origines de cette croyance, plus les traces de la croyance deviennent obscures et nous font passer incontestablement du domaine de l'histoire dans le royaume de la légende, et même sur le terrain glissant du mensonge et de l'imposture. Il est vrai que dans les paroles qui sont mises dans la bouche de Jésus au chapitre XXI, verset 18, du quatrième Évangile, l'on trouve une allusion évidente à la crucifixion de Pierre. L'auteur de l'Évangile prend même soin d'ajouter que Jésus a voulu indiquer le genre de mort que subirait l'apôtre. Mais ce verset ne dit pas que c'est à Rome que l'apôtre sera crucifié; et alors même qu'il le dirait, le profit à en tirer serait mince, puisqu'on peut prouver que le 21^e chapitre de l'Évangile de Jean est une addition, qui ne provient pas de l'auteur de l'Évangile, que l'on ne trouve citée nulle part avant la fin du second siècle, et qui n'a pu être que très-difficilement rédigée avant cette époque (1). Au chapitre quatrième de sa Lettre aux Romains, le prétendu Ignace s'exprime ainsi : « Ce n'est pas avec l'autorité de Pierre et de Paul que je vous donne mes ordres. » Il paraît donc avoir admis que Pierre a été, à côté de Paul, évêque de Rome. Mais les Lettres d'Ignace sont interpolées : on le reconnaît, à l'heure qu'il est, à peu près unanimement. La rédaction la plus ancienne n'en remonte certainement pas au-delà de l'année de la mort de Polycarpe, de Smyrne (155-6). Il est même probable qu'elle ne remonte pas au-delà de l'an 160. Par conséquent, ces paroles prouvent tout au plus que vers l'an 160 l'on croyait à Rome, - où l'auteur des Lettres d'Ignace paraît avoir vécu, - que l'apôtre Pierre avait passé quelque temps dans cette ville. La première Épître de Pierre nous fait remonter un peu plus haut que la lettre d'Ignace. A la fin de cette Épître, l'auteur envoie à ses lecteurs des salutations de la part des « coélus de Babylone » et de son fils Marc; et il est probable que Babylone désigne ici la ville de Rome, et que par les coélus on entend la communauté chrétienne de cette ville. L'Épître, par conséquent, a la prétention d'avoir été écrite à Rome : nous voyons, en effet, par l'Apocalypse et par l'un des passages d'origine chrétienne des Oracles sibyllins, quel'on a commencé d'assez bonne heure à désigner Rome par ce nom symbolique de Babylone. Mais rien ne donne à l'hypothèse que nous examinons, un caractère de certitude; cette hypothèse n'est même vraisemblable qu'au cas où l'Épître n'a pas été écrite par l'apôtre dont elle porte le nom. En effet, Rome n'est désignée sous ce nom de Babylone que lorsqu'on veut parler de la

capitale du monde hostile au christianisme, de la ville qui se gorge et s'enivre du sang des chrétiens (2). Or, Rome n'a eu ce caractère que depuis la persécution des chrétiens sous le règne de Néron. Jusque là, les chrétiens avaient mené une vie tranquille et paisible dans la capitale de l'empire, et immédiatement avant la persécution, Paul, s'il faut en croire les Actes des Apôtres, avait prêché la foi nouvelle à Rome, avec le plus grand succès, sans avoir été inquiété dans son œuvre. Il est donc difficile d'admettre que Pierre ait déjà désigné Rome par ce nom de Babylone, et si l'Épître qui porte son nom avait été réellement écrite par lui, il faudrait plutôt croire qu'elle a été rédigée, non pas sur les bords du Tibre, mais sur les bords de l'Euphrate, à Babylone même. Dans ce cas, l'argument qu'on en veut tirer en faveur des prétentions de l'Église romaine, serait absolument nul. Mais l'authenticité de l'Épître ne saurait être maintenue. La lettre est pleine d'allusions à des Épîtres de Paul, à l'Épître aux Hébreux, à l'Épître de Jacques, et date probablement de l'an 130 à 140 (3). Si donc elle a la prétention d'avoir été écrite à Rome par Pierre, on n'en saurait conclure qu'une chose : c'est que vers l'an 130 à 140, l'Église romaine, ou du moins une partie de l'Église romaine, croyait que Pierre avait été à Rome. Eh bien! entre l'an 130 à 140 et les dernières années du règne de Néron, époque à laquelle la tradition fixe la mort de l'apôtre, s'est écoulée une période qui équivaut à la durée de deux générations. Or, quiconque sait avec quelle rapidité se forment et se répandent des récits dénués de tout caractère historique ; quiconque a remarqué combien nombreuses sont les légendes qui ont été mises en circulation, même dans notre temps si complètement armé de toutes les ressources, de tous les instruments de la critique ; quiconque a vu la ténacité avec laquelle ces légendes reparaissent au grand jour, en dépit des réfutations les plus claires, les plus convaincantes ; celui-là avouera qu'à une époque et dans les sphères où la critique et instruments faisaient complètement défaut, la moitié de la période indiquée suffisait pour rendre possible, non-seulement la formation d'une légende, mais sa diffusion dans les cercles très éloignés du lieu de sa formation, surtout si cette légende répondait aux désirs et aux intérêts des personnes auprès desquelles elle pouvait trouver crédit. Nous sommes donc de nouveau placés devant la question de savoir si l'on peut prouver que la tradition de la présence de Pierre à Rome, remonte par son origine première au temps même de Pierre et à des personnes qui l'aient vu à Rome et qui aient été témoins de son œuvre.

- (1) Au lecteur français qui voudrait se renseigner complètement sur l'origine, la composition et le but du quatrième Évangile et qui ne peut lire les études si remarquables et, on peut le dire, définitives, de Baur et de Zeller sur ce sujet, on peut recommander l'ouvrage du professeur Scholten, de Leyde. Cet ouvrage a été traduit en français par M. Albert Réville et inséré dans la Revue de philosophie et de théologie de Strasbourg ; c'est un résumé excellent des travaux de l'école de Tubingue relatifs à l'évangile de Jean. Nous devons ajouter que les critiques même plus timides que ceux de l'école de Tubingue et qui, à l'encontre de cette école, admettent l'authenticité du quatrième évangile, sont d'accord avec Baur et Zeller pour rejeter l'authenticité du dernier chapitre. C'est le point qui importe seul dans la présente discussion.
- (2) Voir : Apocalypse, xvII, 6; XVIII, 24
- (3) Voir : Baur, Tübinger Jahrbücher, 1856, II. Baur, Die Kirche der drei ersten Jahrhunderte. Schweigler, Das nach apostolische Zeitalter.

III

En abordant la solution de cette question, nous constatons tout d'abord un fait de mauvais augure : chez tous les témoins dont nous avons entendu jusqu'ici la déposition, la tradition relative à Pierre est mêlée intimement à des indications dénuées de tout caractère historique, partout où elle a la prétention de nous donner des détails plus précis sur les circonstances dans lesquelles l'apôtre aurait entrepris son voyage à Rome. L'auteur de la première Épître de Pierre nous fait entendre, d'après l'interprétation probablement la plus exacte de ses paroles, que l'apôtre a écrit cette Épître à Rome. Mais, quelle valeur attribuer à cette déclaration, quand on a reconnu que Pierre ne peut-être l'auteur de la lettre? Si le rédacteur n'a pas hésité à mettre le nom de l'apôtre en tête de son œuvre, pour la recommander à l'attention du lecteur, - et nous voyons par des exemples innombrables qu'en ce

temps-là personne n'éprouvait de scrupule à recourir à ce procédé,- pourquoi aurait-il reculé devant l'idée d'ajouter au nom de Pierre celui de l'église au sein de laquelle l'apôtre était censé avoir écrit sa lettre ? Ou bien, si le nom de cette église lui était indiqué par une tradition déjà existante, quelle raison aurait-il pu avoir d'examiner l'origine et le caractère d'une tradition qui répondait si parfaitement à ses intérêts ? Et à supposer qu'il eût voulu se livrer à cette opération critique, en eût-il eu les moyens ? Cela est fort douteux. Par conséquent, son témoignage n'ajoute rien à l'autorité de la tradition que nous examinons. Il n'en va pas autrement des témoignages qui nous viennent du dernier tiers du second siècle. Un certain Denis de Corinthe parle du voyage à Rome entrepris en commun par Pierre et par Paul, de l'enseignement des deux apôtres, de leur mort. Mais quelle valeur attacher à la déposition de ce témoin, lorsque nous entendons ce même témoin déclarer, en dépit des Actes des apôtres et des Épîtres de Paul aux Corinthiens, que les deux apôtres ont commencé par fonder ensemble l'Église de Corinthe et qu'ils sont partis de cette ville pour aller à Rome ! Les Actes de Pierre et de Paul racontent que lorsque Paul arriva à Rome, Pierre y était déjà établi. Mais qui nous garantit que cette indication soit plus exacte et plus vraie que les récits que contient ce même document relativement à la lutte de Pierre avec le magicien Simon, et aux miracles, aux prodiges accomplis dans cette lutte ? La tradition ecclésiastique attache le plus grand prix à ce fait, que l'Église romaine a été fondée en commun par les deux apôtres, quoi qu'elle assigne le premier rang à Pierre et le considère, lui, et non pas Paul, comme le premier évêque de la ville. Mais c'est précisément ce trait où se concentre tout l'intérêt de la légende relative à Pierre,-qui, plus qu'aucun autre, manque de tout caractère, de toute autorité historique. Il résulte, en effet des récits des Actes des Apôtres et du témoignage de l'Épître aux Romains, nous le prouverons plus bas, que Pierre n'a ni fondé ni contribué à fonder l'Église romaine, qu'il n'est pas venu à Rome en compagnie de Paul, et qu'il ne se trouvait pas dans la capitale à l'arrivée de ce dernier. Mais si ces dernières assertions sont démenties par des faits indéniables, ajouterons-nous plus de foi à ces autres assertions qui sont formulées en étroite connexion avec les premières, qui proviennent de la même source et qui nous apprennent que Pierre a été à Rome et qu'il y a subi le martyre en même temps que Paul ?

Il y a une seconde objection à faire à la légende, et celle-ci est plus grave encore que le doute que nous venons de soulever. Quel est le motif qui, selon la tradition, a amené Pierre à Rome ? C'est l'intention de combattre dans la capitale même de l'empire romain le magicien Simon, avec lequel l'apôtre était déjà entré en lutte en Palestine et en Syrie. Plus nous remontons le cours de la tradition, plus ce motif prend une importance exclusive. Eh bien ! le magicien Simon est un personnage non historique, le récit de sa discussion avec Pierre est une invention de l'esprit de parti et n'a aucun fondement dans la réalité des faits. Dans ces conditions, la présence de l'apôtre à Rome, qui, dans le récit primitif, n'est jamais séparée de la légende du magicien et qui est motivée uniquement par cette légende, ne peut être considérée que comme une partie de cette fable. Qu'est-ce donc qui pourrait autoriser la critique à déclarer historique ce trait particulier de la légende, tandis que le récit tout entier, dont il fait, à l'origine, partie intégrante, porte la marque incontestable de l'invention ?

Il vaut la peine de développer ce dernier argument, en prenant pour guides les travaux de Baur et de Lipsius (1).

Nous avons vu comment la prédication et la mort de Pierre et de Paul sont rattachées dans les Acta Petri et Pauli, avant la fin du second siècle, à l'histoire du magicien Simon. Le magicien, avec ses miracles et sa doctrine, se pose en adversaire résolu des deux apôtres. Il est vaincu par les prodiges qu'accomplit Pierre et qui sont plus stupéfiants que les siens. L'affaire est portée devant Néron. L'empereur tranche le débat de la façon que nous avons vue. Bien avant les Acta Petri et Pauli, en l'an 150, Justin-le-Martyr cite le magicien dans son apologie. Il raconte au chapitre 26^e qu'un samaritain, du nom de Simon, avait accompli à Rome, sous le règne de l'empereur Claude, avec l'aide des démons, des prodiges si extraordinaires, qu'il avait été vénéré à l'égal d'un Dieu. On était allé jusqu'à lui ériger dans l'île du Tibre une statue avec cette inscription : Simoni Deo Sancto. Dans la Samarie presque tout entière, on adorait ce Simon comme le Dieu suprême, et une fille, du nom d'Hélène, qui s'était attachée à ses pas, passait pour l'incarnation de sa première idée. Pierre n'est pas nommé dans ce récit ; mais la source où le narrateur a puisé, était évidemment un autre récit, qui racontait, non-seulement les succès du magicien à Rome, mais encore sa lutte avec l'apôtre et sa

mort. Peut-être même que, dans ce dernier récit, notre Père de l'Église avait trouvé déjà toute faite la combinaison du magicien avec une divinité nationale de la Samarie, et d'Hélène avec la première idée (l'énnoia) des gnostiques valentiniens, et toute faite aussi la gaie transposition du sens de cette inscription dans l'île du Tibre. Cette inscription a été retrouvée il y a trois siècles ; elle est conservée actuellement à la bibliothèque du Vatican. La vérité est qu'elle se trouvait au bas de la statue d'une antique divinité romaine et qu'elle était dédiée, non pas à *Simoni Deo Sancto*, comme le prétend Justin, mais à « *Semoni Sanco Deo Fidio*, » à *Semo Sancus*, le Dieu du serment. Nous possédons, en outre, deux écrits des premiers temps du christianisme qui roulent pour ainsi dire tout entiers sur cette légende de Simon et de Pierre et qui nous permettent d'approfondir davantage l'histoire de cette légende : ce sont les *Homélies de Clément* et les *Recognitiones de Clément*. Le premier de ces écrits a été probablement rédigé vers l'an 180, par un ébionite, c'est-à-dire par un judéo-chrétien ennemi de la doctrine de Paul. L'ouvrage trahit son origine par l'âpreté de ton avec laquelle il attaque l'apôtre Paul sous le masque du magicien Simon, tout en reportant sur Pierre l'honneur d'avoir répandu le christianisme dans le monde païen, et en ignorant si complètement l'existence d'un apôtre appelé Paul, que le nom de cet apôtre ne revient pas une seule fois sous la plume de l'écrivain. Aux yeux de l'auteur, Paul n'était pas un apôtre, mais bien « l'ennemi » (c'est ainsi qu'il l'appelle), l'intrus qui, se targuant d'avoir eu certaines visions, s'était arrogé la dignité d'envoyé du Seigneur, le renégat qui était devenu infidèle à la foi de ses pères, à la « loi », qui entraînait le monde au même acte de perdition et couvrait de ses insultes les vrais apôtres, à commencer par Pierre (2). Les *Recognitiones* traitent le même sujet que les *Homélies*, mais dans un esprit plus catholique, et sont probablement, sous leur forme actuelle, d'une date un peu plus récente. Dans les deux écrits, on distingue parfaitement des éléments moins anciens que les autres, et en examinant ces diverses couches formées par le développement continu de la légende, on arrive à se faire une idée de la forme primitive, de la tendance originelle et des transformations successives du récit. Voici le résultat d'un pareil examen. Qu'un poète de ce nom ait existé ou non au temps des apôtres, le magicien Simon, dans la légende qui nous occupe, n'était autre chose à l'origine que la dénomination de l'apôtre Paul. Cette dénomination avait été inventée par l'esprit de parti. Les ébionites voulaient, dans leur haine, stigmatiser l'apôtre comme un renégat (ou pour nous servir des termes mêmes de la légende, comme un Samaritain); le désigner comme un séducteur, comme un ennemi de la loi et des apôtres restés fidèles aux prescriptions de la loi. Le récit de la lutte de Simon avec Pierre, de l'échec essuyé par le magicien et de sa misérable fin, n'avait d'autre but que celui-ci : montrer que le vrai fondateur de l'Église romaine, ce n'était pas Paul, le faux docteur, qui contestait la valeur de la loi et avait trouvé sous Néron le juste châtiment de sa témérité ; montrer que la vraie foi de l'Église romaine, ce n'était pas la doctrine paulinienne, anti judaïque, mais l'enseignement judéo-chrétien de Pierre.

Comme les auteurs du récit ne crurent pouvoir attaquer Paul que sous le masque du magicien Simon, il est probable que le récit date d'une époque où l'autorité de l'apôtre s'était fortifiée au point que ses adversaires même les plus passionnés n'osaient plus récriminer ouvertement contre lui. D'autre part, les *Actes des Apôtres* font déjà allusion à Simon, le magicien samaritain, et émusent la pointe du récit dirigée contre l'apôtre, en plaçant la lutte avec Pierre avant la date de la conversion de Paul. Or, il est probable que les *Actes des Apôtres* ont été rédigés vers l'an 120 à 125 (1). Nous sommes donc amenés à penser que la légende du magicien Simon, qui est née évidemment à Rome, ainsi que les *Actes des Apôtres*, - date des deux premières périodes décennales du second siècle. A l'origine, le magicien n'avait été que la caricature du grand apôtre des païens ; dans la suite, on le chargea de tous les traits qui choquaient le plus chez ceux des gnostiques qui formaient l'extrême gauche hérétique du parti paulinien et par conséquent l'opposition la plus caractérisée contre la forme judaïsante du christianisme. On mit dans sa bouche les doctrines de la gnose basilidienne, de la gnose valentinienne et, plus tard, de la gnose marcionite, sans cependant oublier le point de départ, qui avait été de le poser en adversaire de Paul. Dans les *Homélies de Clément*, il est le représentant de la gnose marcionite. Ce n'est que d'une transformation de cette vieille légende ébionite qu'est née la légende catholique de la lutte de Pierre avec Simon. Dans cette transformation s'effaçaient naturellement tous les traits qui eussent rappelé que Simon n'avait été primitivement

qu'une caricature de Paul. Au lieu d'avoir Pierre pour adversaire, Paul devenait le compagnon et l'ami de Pierre, et il assistait à la défaite du magicien. Le roman ébionite avait fait de la mort de Paul, le couronnement honteux d'une vie impie, et avait reporté sa gloire de martyr sur Pierre : la légende chrétienne distinguait maintenant sa personne de celle du magicien (que la parole de Pierre avait fait tomber du haut des airs), et le faisait participer à la mort glorieuse de Pierre. Mais tout en faisant de Paul le compagnon de Pierre, la légende chrétienne attribuait à ce dernier le premier rang et une gloire plus éclatante ; c'est de Pierre, et non pas de Paul, qu'elle faisait l'apôtre proprement dit des Romains et le premier évêque de l'Église romaine.

On le voit : lorsqu'on examine les sources de la tradition relative à l'épiscopat de Pierre à Rome, on s'aperçoit que cette tradition est un tissu épais d'inventions et de suppositions dont on n'arrive plus à démêler tous les fils, mais dont on reconnaît encore avec une suffisante certitude les éléments principaux. Le point de départ, c'est ce roman ébionite qui, inspiré par l'esprit de parti, représentait Paul comme un faux apôtre et le faisait démasquer par Pierre, le véritable apôtre. La transformation catholique, ecclésiastique, qu'a subie plus tard ce roman, l'a dépouillé de son caractère antipaulinien en faisant de Paul, non plus l'adversaire, mais le compagnon de Pierre. Mais comme la légende ecclésiastique est née uniquement de cette transformation de l'antique légende ébionite et qu'elle a conservé, en tout le reste, les éléments fabuleux du récit ébionite, tels que les miracles accomplis par Simon et par Pierre, il est clair que l'une des légendes n'a pas plus de caractère historique que l'autre. La dernière appartient tout aussi bien au domaine de l'imagination et de l'invention que la première, et la seule différence qui les sépare consiste dans leur tendance, dans leur but : la légende ébionite calomnie Paul ; la légende catholique le remet à son rang, mais cette dernière n'a pas plus de souci de la vérité historique que la première, et ce qu'elles rapportent toutes deux du voyage de Pierre à Rome ne repose en dernière analyse que sur une fable : la lutte du magicien Simon avec Pierre. Or, cette lutte est un récit mensonger, forgé par des haines de parti.

On objectera peut-être que notre thèse relative à l'origine et à la signification primitive de la légende de Simon n'est elle-même, en fin de compte, qu'une hypothèse, une combinaison assez séduisante en soi, mais incapable de se maintenir en présence des témoignages qui militent en faveur du séjour de Pierre à Rome. Mais ce serait là méconnaître la nature et les conditions d'une étude historique et critique telle que celle que nous avons entreprise. Si l'on pouvait se référer, relativement au séjour de Pierre à Rome, à des déclarations précises de personnes affirmant qu'elles ont vu l'apôtre dans cette ville ou qu'elles connaissent des gens dignes de foi qui assurent qu'ils l'ont vu dans cette ville ; si nous possédions un écrit signé de la main de l'apôtre, daté de Rome ou parlant de son séjour à Rome, alors nous serions fondés à parler de témoignages de nature à confondre tous nos calculs, toutes nos combinaisons et toutes nos hypothèses. Mais tel n'est pas l'état des choses.

A partir du dernier tiers du II^e siècle, des écrivains ecclésiastiques parlent de la présence de Pierre à Rome et du supplice qui lui aurait été infligé dans cette ville. Mais ces écrivains ne nous indiquent pas la source où ils ont puisé ces renseignements ; et ces renseignements - nous l'avons vu, - sont si intimement entremêlés chez eux avec des récits si évidemment fabuleux (4), que leur témoignage n'inspire aucune espèce de confiance. La première Épître de Pierre a, à ce qu'il semble, la prétention d'avoir été rédigée à Rome. Mais d'abord, il n'est pas absolument prouvé qu'elle ait cette prétention ; en second lieu, la prétention ne paraît justifiée que si l'Épître n'a pas été rédigée par l'apôtre ; dans ce cas, le témoignage de cette lettre ne prouverait qu'une chose : c'est qu'à l'époque où elle a été rédigée, c'est-à-dire vers l'an 130 ou 140, Pierre passait aux yeux de plusieurs pour avoir été l'apôtre des Romains. La même conclusion ressort pour l'an 150 à 160, d'une déclaration d'Ignace que nous avons examinée plus haut. Cette déclaration, nous l'avons vu, n'ajoute rien à la force probante de la tradition. Enfin, s'il est vrai que la légende ébionite de Simon, laquelle conduit Pierre à Rome, remonte aux premières périodes décennales du II^e siècle, cette source de renseignements est si sujette à caution que, moins que toute autre, elle mérite d'être considérée comme un témoignage authentique. On ne peut donc pas nous reprocher, dans le cas qui nous occupe, de nous en tenir à des hypothèses contraires à des témoignages positifs ; non. Nous ne sommes pas en présence de témoignages positifs ; nous n'avons par de vers nous que des traditions diverses qui sont également impuissantes à établir l'authenticité de leur origine, et qui toutes sont entremêlées d'éléments

fabuleux. Dès lors, l'unique question qui se pose est de savoir laquelle de ces traditions est la plus ancienne et a été la source des autres. A cette question, il n'y a qu'une réponse à faire, qui soit conforme à toutes les lois de la vraisemblance historique : la tradition la plus ancienne c'est celle qui remonte le plus haut dans l'histoire de l'église et qui est la mieux faite pour expliquer toutes les autres. Dans le cas qui nous occupe, c'est l'antique légende ébionite du magicien Simon et de l'échec que lui aurait infligé Pierre. Il est donc vraisemblable que c'est cette légende qui a formé le tronc sur lequel a été greffé plus tard la tradition catholique.

- 1) Lipsius, professeur de théologie à l'université d'Iéna, a publié, sur cette question, un ouvrage intitulé : *Die Quellen der ræmischen Petrussage*, 1872. (Les sources de la légende relative au séjour de Pierre à Rome.)
- 2) Ceci a trait au passage de l'Épître aux Galates, où Paul déclare qu'il a réprimandé ouvertement Pierre, pour n'être pas resté fidèle à sa conviction évangélique, suivant laquelle on pouvait embrasser la foi nouvelle et obtenir le salut sans passer d'abord par l'observance judaïque. Voir : *Épître aux Galates*, II, 11 et suivants.
- 3) L'auteur a consacré à l'étude de ce livre, de sa tendance, de son origine, un volume tout entier. (*Die Apostelgeschichte nach Inhalt und Ursprung*.) On y trouve la démonstration d'une thèse qui ne pouvait être que brièvement énoncée ici
- 4) Les faits et gestes du magicien Simon, le voyage fait en commun à Rome par Pierre et par Paul, la part prise par Pierre à la fondation de l'Église de Corinthe.

IV

Ce n'est pas seulement l'origine douteuse, le caractère légendaire de la tradition relative à l'épiscopat de Pierre à Rome, qui nous porte à contester la réalité du fait. La tradition se trouve en contradiction si flagrante avec des documents authentiques et avec les faits les mieux établis de l'histoire de l'Église primitive, que cette contradiction suffirait à elle seule à nous faire abandonner la tradition. Si Pierre était venu à Rome, il y serait venu ou bien en même temps que Paul, ou bien avec lui, ou enfin après lui. La légende catholique, telle qu'elle s'est formée depuis la seconde moitié du deuxième siècle, admet qu'il y soit venu en même temps que Paul. Mais la tradition la plus ancienne et qui mérite le plus de confiance, exclut formellement cette hypothèse. Les chapitres 27° et 28° des Actes des Apôtres, racontent en effet que Paul, en quittant Césarée où il avait été retenu prisonnier pendant deux ans, fut transporté à Rome, et s'il est un fait qui ressorte avec la dernière évidence du récit, c'est ce fait que Pierre ne l'accompagnait pas dans ce voyage. Or, il se trouve précisément que les chapitres 27° et 28° des Actes des Apôtres, sont une relation de voyage authentique d'un témoin oculaire, insérée par l'auteur dans son ouvrage (1). Il est donc faux que les deux apôtres soient venus ensemble à Rome.

La collection de documents qu'on appelle le Nouveau-Testament, renferme une série de lettres dont les unes disent expressément qu'elles ont été écrites par Paul, pendant sa captivité à Rome; et les autres insinuent qu'elles ont la même origine : je veux parler des Épîtres aux Ephésiens, aux Colossiens, aux Philippiens, de l'Épître à Philémon et de la deuxième à Timothée. La plupart de ces lettres contiennent des salutations de la part des amis que Paul avait à Rome (2), et aussi des nouvelles concernant cet apôtre lui-même, son entourage, ses compagnons d'œuvre (3). A cette occasion, on nomme un nombre assez considérable de personnes qui ont fréquenté l'apôtre pendant son séjour à Rome : Epaphrodite et Timothée, Marc et Luc, Clément et Linus, Pudens et Crescens, Tychique, Onésime, Aristarque, Eubule, Démas, Jésus appelé le Juste, Evodice, Syntyche, Claudia. Un seul nom manque : c'est celui que l'on s'attendrait à rencontrer tout le premier dans cette énumération, le nom de Pierre. Comment cet oubli serait-il possible, si la tradition postérieure avait raison et s'il était vrai que Pierre eut propagé l'Évangile à Rome, en même temps que Paul, et fondé avec lui l'Église chrétienne de Rome?

Il est vrai : parmi les écrits que nous venons de citer, il n'en est aucun dont la critique moderne n'ait suspecté l'authenticité. On peut même considérer comme un fait certain que l'un d'eux, - la seconde Épître à Timothée, - est inauthentique et n'a été rédigée que vers l'an 150, ou du moins peu de temps

avant cette époque. Mais pour la question qui nous occupe, cela importe moins qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord. Si ces écrits sont inauthentiques, nous en concluons que leurs auteurs ne savaient rien d'un séjour en commun fait à Rome par Pierre et par Paul, et cette ignorance ne peut s'expliquer que de deux manières : ou bien on ne parlait pas encore dans l'Église chrétienne d'un pareil fait, ou bien, si la chronique le rapportait, les écrivains auxquels nous devons les Épîtres en question, n'y ajoutaient pas foi. On ne saurait supposer qu'ils eussent, de dessein formé, passé sous silence l'œuvre accomplie à Rome par Pierre, si la tradition en avait fait mention; on ne saurait expliquer cet oubli volontaire par l'intention bien arrêtée de faire de Paul le seul et unique apôtre des Romains. Bien au contraire; les auteurs de nos Épîtres tendent évidemment à adoucir, à effacer l'opposition entre les judéo-chrétiens et les ethnico-chrétiens, entre les disciples de Pierre et de Paul, et à concilier ces deux tendances contraires. Dans ce but, ils ont grand soin d'insister sur les rapports personnels que Paul a entretenus avec des judéo-chrétiens, avec des compagnons d'œuvre de Pierre bien connus, tels que Marc et Jésus appelé le Juste, Linus, Clément et Pudens. Par conséquent, rien n'eût été plus utile, rien n'eût mieux contribué au succès de leur œuvre, que de montrer la plus grande auto-rité d'un parti judéo-chrétien, Pierre lui-même, frayant avec Paul, en pleine communauté d'idées avec cet apôtre, et accomplissant la même œuvre que lui à Rome. Si les auteurs de nos Épîtres ne mentionnent pas un fait aussi important, aussi capital, c'est qu'ils l'ignoraient ou n'y croyaient pas.

Si, au contraire, nos Épîtres sont authentiques ; si l'on admet que Paul les ait écrites pendant sa captivité à Rome et s'il ne mentionne pas la présence de Pierre, quand ce pendant il nomme tous les membres possibles de son entourage, il en ressort d'autant plus clairement ce fait que, jusqu'à la fin de la captivité de Paul, Pierre n'a pas été à Rome. Nous voilà donc autorisés, et par les Actes des Apôtres et par les Épîtres qui portent le nom de Paul, à soutenir que la thèse suivant laquelle Pierre serait venu à Rome en même temps que Paul, manque de tout fondement historique.

Ce que nous venons d'établir démontre en même temps la fausseté de la tradition qui veut que Pierre soit venu à Rome avant Paul. Pour donner à cette thèse quelque apparence de vraisemblance, il faudrait soutenir que Pierre a quitté Rome avant l'arrivée de Paul, ou qu'il est mort avant cette date ; mais par l'une ou par l'autre de ces suppositions, on se mettrait en contradiction directe avec la tradition de l'Église, suivant laquelle les deux apôtres ont subi en même temps le martyre dans cette même ville de Rome. Du reste, aucun des témoins sur lesquels s'appuie la légende ecclésiastique, aucune des variantes de cette légende n'admet l'une ou l'autre de ces hypothèses. Tous les témoignages, toutes les variantes s'accordent sur un point : c'est que le séjour de Pierre à Rome coïncide avec le séjour de Paul et que les deux apôtres sont morts à la même époque.- D'ailleurs, en admettant que Pierre soit venu à Rome avant Paul, on se heurterait à d'autres difficultés encore. D'après une variante relativement récente de la légende ecclésiastique, Pierre aurait rempli pendant vingt-cinq ans les fonctions d'évêque de Rome (c'est à cette légende que se rapporte, par exemple, la prophétie suivant laquelle aucun des successeurs de Pierre ne dépasserait la durée de son épiscopat, et qui se trouve réfutée par le fait même de la durée du pontificat du pape actuel). Dans cette hypothèse, Pierre serait venu à Rome au plus tard au commencement de l'an 43, dans la seconde année du règne de l'empereur Claude, puis que l'on admet qu'il a été mis à mort par ordre de l'empereur Néron, et que Néron lui-même a été assassiné en l'an 68. Eusèbe raconte en effet, dans son histoire de l'Église (ch. 1, 14), que le magicien Simon étant venu à Rome sous le règne de l'empereur Claude, la Providence avait amené Pierre dans la même ville, sous le même règne. Il est, en outre, probable que la légende relative au magicien a fixé dès l'abord cette même date ; car Justin déjà fait venir le magicien à Rome sous le règne de Claude, et c'est sous le même gouvernement qu'auraient eu lieu, s'il fallait en croire nos écrits pseudo-clémentiniens, les débats entre Pierre et Paul. Mais il y a une circonstance qui inspire des doutes sur le caractère historique de ce récit : le récit est d'origine ébionite ; et, abstraction faite d'autres détails fabuleux, la chronologie en est tellement aventureuse, tellement fantastique, que nous voyons Clément, exécuté en fait en l'an 96, non-seulement accompagner Pierre et mettre par écrit ses discours sous le règne de Claude, mais assister à la prédication de l'Évangile et se résoudre à entreprendre le voyage en Palestine avant la mort du Christ; nous voyons l'arrivée de Paul dans la capitale de l'empire avancée de dix à vingt ans,

puisque le récit qui désigne Paul sous le nom du magicien Simon, fait aller ce dernier à Rome sous le règne de Claude.

Il y a d'autres faits qui prouvent directement la fausseté de l'hypothèse suivant la quelle Pierre aurait été avant Paul dans la capitale de l'empire.

Nous savons par l'Épître aux Galates (4) et par les Actes des Apôtres (5) que Pierre se trouvait encore à Jérusalem, suivant l'une des versions, quatorze ans, d'après l'autre version qui paraît plus probable, dix-sept ans après la conversion de Paul ; que c'est à Jérusalem que Paul l'amena, lui et les autres apôtres, à reconnaître la légitimité de la tendance ethnico-chrétienne, et que plus tard, à une époque que nous ne pouvons préciser, il rejoignit Paul et Barnabas à Antioche. Or, ces faits nous ramènent certainement aux dernières années du règne de Claude, qui mourut en l'an 54, peut-être même au règne de Néron. Il ne saurait donc en aucun cas être question d'un épiscopat de Pierre à Rome qui aurait duré vingt-cinq ans. Paul nous apprend en outre, dans son Épître aux Galates, qu'il est intervenu entre lui et les autres apôtres une espèce de convention, suivant laquelle il annoncerait l'évangile aux païens, tandis que ses collègues le prêcheraient aux Juifs. Conformément aux termes de cette convention, il dit aux Romains, dans l'Épître qu'il leur adresse (6), qu'il a formé depuis longtemps le projet de les visiter, afin de leur être utile, comme il l'a été « aux autres païens. » Il comptait donc Rome parmi les villes païennes qui formaient le domaine spécial de son œuvre d'évangélisation. Mais cela eût-il été possible, si, à ce moment-là et de puis longtemps, Pierre avait dirigé l'Église comme son chef reconnu et avec romaine l'autorité d'un apôtre ? Ou bien supposera-t-on qu'en dépit de cette circonstance Paul ait cru devoir, pour une raison que nous ignorons, adresser à l'Église romaine un écrit aussi important et qui fait pénétrer le lecteur si avant dans sa façon de comprendre le christianisme ? Mais alors, concevrait-on que dans cet écrit il n'eut pas une seule fois fait allusion à son compagnon d'œuvre apostolique et aux rapports qu'il entretenait avec lui ? Il y a plus. Le seizième chapitre de l'Épître aux Romains n'énumère pas moins de vingt-huit personnes auxquelles Paul envoie ses salutations. Mais là aussi, comme dans les lettres de la captivité, absence complète du nom de Pierre ! Dans ces conditions, peut-on admettre que Pierre ait été à ce moment-là évêque de l'Église romaine ? Dira-t-on que la critique a des raisons de croire que les chapitres 15 et 16 de l'Épître aux Romains ont été ajoutés, par un écrivain postérieur, au reste vraiment authentique de cet ouvrage de Paul (7) ? Je répondrai que ce que nous avons dit des lettres écrites pendant la captivité s'applique exactement aux chapitres 15 et 16 de la lettre qui nous occupe. Si ces chapitres sont d'un âge postérieur au temps des apôtres, leur auteur n'admettait évidemment pas qu'à l'époque où Paul adressait sa lettre à Rome, Pierre se trouvait dans cette ville, car autrement, il ne l'aurait pas oublié dans l'énumération des personnes à qui Paul envoyait ses salutations. Il est clair, d'autre part, qu'il n'avait pas de raison de le passer sous silence de propos délibéré. Au contraire, l'auteur de ces chapitres poursuivant un but de conciliation, s'efforçant de gagner les judéo-chrétiens, eût saisi avec empressement, avec bonheur, tout prétexte quelconque eût fourni la tradition, de faire saluer Pierre par Paul et de faire attester par Paul lui-même qu'il se trouvait en accord avec Pierre. Si l'auteur n'en a rien fait, c'est que, de son temps, l'on ne savait rien à Rome d'un séjour que Pierre aurait fait dans la capitale de l'empire avant la date de la rédaction de l'Épître aux Romains.

L'hypothèse de ce séjour est également inconciliable avec les données contenues dans les Actes des Apôtres. Ce livre, racontant l'arrivée de Paul à Rome et l'accueil que lui font les « frères » romains, ne fait point mention de Pierre (8). En second lieu, il ne nomme point cet apôtre dans le récit des négociations de Paul avec les Juifs de Rome, et de l'œuvre accomplie pendant deux ans dans cette ville par Paul. Comment croire que l'auteur se fût dispensé de nommer Pierre, s'il avait admis que Paul, à son arrivée dans la capitale de l'empire, y eût trouvé son collègue en pleine activité apostolique ? Nous concluons donc que Pierre, qui n'est pas venu à Rome en compagnie de Paul, n'y est pas arrivé avant lui.

Peut-on admettre que Pierre se soit rendu dans la capitale de l'empire après Paul ? C'est la dernière hypothèse que nous ayons à examiner. Nous répondrons tout d'abord que cette dernière variante ne se trouve pas mentionnée une seule fois dans la tradition ecclésiastique. Tous les témoignages que l'on a cités, veulent que Pierre soit venu à Rome avec Paul ou avant lui. La légende ébionite de Simon, seule, soutient que Pierre est allé à Rome après le magicien, qui est la caricature de l'apôtre

Paul. Mais personne ne prétendra trouver dans ce récit fantastique la preuve qu'un voyage de Pierre ait suivi celui de Paul. Eh bien! nous le demandons : s'il est établi que Pierre n'a pas fait ce voyage en compagnie de Paul ni avant lui; si tous les récits relatifs à ce voyage sont faux en ce qu'ils disent, comment invoquerait-on leur témoignage pour prouver une chose qu'ils ne disent pas et qui est inconciliable avec ce qu'ils prétendent nous apprendre? Quiconque veut maintenir ce fait du séjour de Pierre à Rome en se basant sur la tradition de l'Église, est tenu de prouver le caractère historique de cette tradition sous l'une des deux formes qu'elle a revêtues, de prouver, en un mot, que Pierre est venu à Rome ou bien avec Paul, ou bien après lui. A défaut de cette démonstration, il faudrait au moins fournir la preuve que les motifs qui nous portent à douter des deux termes de l'alternative, sont de pure fantaisie et n'ont absolument aucune valeur. Mais s'il est impossible de mener à bien soit l'une soit l'autre de ces démonstrations, on n'a pas le droit de forger une troisième variante et d'en enrichir par contrebande la tradition, qui ne la connaît ni ne la mentionne.

Au surplus, cette troisième hypothèse, prise en soi, est invraisemblable au dernier degré. Nous avons montré plus haut qu'à l'époque où les Actes des Apôtres placent la captivité de Paul à Rome, Pierre n'a pu se trouver avec lui dans la capitale de l'empire. Partant de là, on a supposé que Paul, après être sorti de prison, est venu à Rome une seconde fois et que c'est pendant ce second séjour qu'il a été mis à mort, de concert avec Pierre. Mais cette supposition n'a aucune base historique, car, abstraction faite d'une allusion tout-à-fait incertaine et douteuse dans le canon de Muratori (rédigé entre l'an 190 et l'an 200), il n'est pas fait mention d'une seconde captivité de Paul avant le IV^e siècle. D'ailleurs Eusèbe n'en parle que comme d'un « bruit » (9), qui doit, paraît-il, son origine à une fausse interprétation d'un passage de la Bible (10). Comment admettre que des faits d'un intérêt général, tels que la délivrance, la continuation de l'apostolat et la seconde captivité du grand apôtre des païens, aient eu lieu réellement, mais qu'ils se soient effacés si complètement du souvenir et de la tradition du II^e et du III^e siècle, qu'Eusèbe même se soit vu dans l'impossibilité d'indiquer une source certaine du bruit qu'il rapportait et qui aurait recommencé subitement à circuler au IV^e siècle ? En second lieu, les Actes des Apôtres se terminent par la remarque que Paul, après être arrivé à Rome, put y prêcher l'Évangile en toute liberté, pendant deux ans. Cette remarque ne clôt véritablement le récit de cet ouvrage que si elle indique que ces deux ans de prédication ont été la fin et le couronnement de l'œuvre de l'apôtre. Si Paul avait continué cette œuvre et que dans la suite il fût revenu à Rome, on s'attendrait à trouver au moins une allusion à ces événements si considérables, dans les Actes des Apôtres. Nous avons examiné plus haut une assertion de Denis de Corinthe, suivant laquelle Pierre et Paul, après avoir fondé l'Église de Corinthe, seraient allés à Rome et y auraient subi ensemble le martyre. Si légendaire, si fantastique que soit cette assertion, elle prouve à n'en pas douter une chose : c'est que du temps de Denis, on n'avait connaissance que d'une seule captivité de Paul. Nous ajouterons qu'Origène, à son tour, exclut l'hypothèse, la possibilité d'une seconde captivité, en disant que Paul avait annoncé l'Évangile de Jérusalem en Illyrie, pour venir ensuite mourir, martyr, à Rome, sous le règne de Néron. En dernier lieu, la fin du séjour de deux ans que Paul, au dire des Actes des Apôtres, a fait dans la capitale de l'empire, touche certainement à l'époque de la persécution des chrétiens par l'empereur Néron. Donc, si l'on veut admettre que Paul ait été deux fois en captivité à Rome, il faut supposer qu'il a été délivré, une première fois, immédiatement avant la persécution, et que l'une des années suivantes, il s'est risqué de nouveau, volontairement et en compagnie de Pierre, sur un terrain si dangereux pour les chrétiens. Cette dernière supposition n'a pas pour elle la vraisemblance historique. Nous le répétons d'ailleurs : elle n'a aucune espèce de base ni de point d'appui dans la tradition de l'Église ; elle n'est pas autre chose qu'une invention destinée à légitimer des prétentions injustifiables.

On le voit: quand on examine de plus près la possibilité d'un séjour de Pierre à Rome, on est conduit au résultat auquel on aboutit également en se rendant compte de la valeur des traditions relatives à ce prétendu fait historique. Paul n'a pu venir à Rome ni en compagnie de Pierre, ni avant lui, ni après lui ; donc il n'y a jamais été. Les récits relatifs au voyage qu'il aurait fait dans la capitale de l'empire romain, ne sont point des récits historiques, mais des récits légendaires, auxquels on ne saurait accorder nul crédit.

Outre les témoignages déjà cités, nous en avons un autre, d'où il résulte clairement qu'à la fin du

premier siècle, on ne savait encore rien à Rome d'un séjour que Pierre aurait fait dans cette ville et qui se serait terminé par sa mort violente. Parmi les écrits des « pères apostoliques » se trouve une lettre adressée par l'Église chrétienne de Rome à l'Église de Corinthe, à l'occasion de dissensions qui avaient éclaté dans cette dernière communauté. La lettre exhortait les chrétiens de Corinthe à conserver la paix entre eux. Depuis Denis de Corinthe et Irénée, on a toujours considéré comme l'auteur de cette lettre, ce même Clément qui joue un rôle si considérable dans la littérature relative à la légende du magicien Simon et qui, du temps d'Irénée, passait aux yeux des uns pour avoir été le troisième évêque, aux yeux des autres pour avoir été le deuxième évêque de Rome, après Pierre. Eusèbe croyait savoir que Clément était mort dans la troisième année du règne de l'empereur Trajan; mais il est à peu près certain que la date de cet événement doit être reportée de six ans en arrière. Il est, en effet, très probable que notre Clément est le même personnage que Titus Flavius Clément, qui, au dire de Dion Cassius et de Suétone, aurait été parent de la maison impériale flavienne et aurait épousé une nièce de Vespasien. Or, en dépit de cette parenté, Titus Flavius Clément fut accusé immédiatement après son consulat, en l'an 96 et sur l'ordre même de Domitien, d'être un athée, - ce qui était la formule ordinaire de l'accusation dirigée contre les chrétiens, - et fut mis à mort avec d'autres personnes « qui avaient adopté les rites juifs (11). » Il n'est pas absolument prouvé que la lettre à l'Église de Corinthe, qui nous occupe en ce moment ait été écrite par Clément. Cela est vrai ; mais il est constant, d'autre part, que l'origine de la lettre doit être cherchée à Rome. Ce fait n'a jamais été révoqué en doute, et il n'est pas possible d'admettre que la lettre ait été rédigée longtemps après la mort de Clément et celle de Domitien. On peut en toute vraisemblance en fixer la date vers l'an 97. Dans cette lettre, l'auteur remonte aux Corinthiens quelles suites funestes les dissensions entre croyants ont toujours entraînées et comment ces dissensions ont toujours amené la persécution des fidèles. Après avoir cité à l'appui de ses avertissements divers récits de l'Ancien-Testament, il s'exprime ainsi, au chapitre v^o : « Pour en finir avec les exemples tirés des temps anciens, passons aux héros de la foi qui ont vécu et lutté le plus près de nous, contemplons les exemples sublimes que nous ont laissés les hommes de notre temps. Les persécutions et les supplices qui ont été infligés aux plus grandes colonnes de l'Église n'ont été qu'un effet, une conséquence des dissensions et de l'envie. Voyez ce qu'il en a été des apôtres. Ce sont les contestations injustes dont il a été l'objet, qui ont exposé Pierre non pas seulement à un ou deux désagréments, mais à de nombreuses épreuves, et c'est ainsi que, martyr pour la foi, il est entré dans le séjour des bienheureux. C'est également à cause de dissensions funestes que Paul a dû soutenir de terribles luttes pour obtenir la couronne promise aux fidèles, qu'il a été jeté sept fois dans les fers, expulsé et lapidé. En annonçant la vérité en Orient et en Occident, il a conquis la gloire réservée aux héros de la foi, et après avoir enseigné au monde entier la loi de justice, après être arrivé au terme de sa course dans l'Occident, après avoir rendu témoignage de la grandeur de sa foi devant les gouvernants, il a quitté cette terre, et, type incomparable du fidèle attachement à la foi, il est entré dans les lieux saints. »

En parcourant ce remarquable passage, on est frappé tout d'abord de la différence des termes dans lesquels l'auteur parle de Pierre et de Paul. Pour ce qui est de Pierre, notre écrivain n'affirme même pas nettement qu'il ait été mis à mort pour sa foi, car l'expression de martyr pour la foi, ou, plus exactement, de témoin, désignait à cette époque-là non seulement ceux qui étaient allés à la mort pour rester fidèles à leurs croyances, mais encore ceux qui avaient subi d'autres épreuves pénibles : des mauvais traitements, la captivité, l'exil. Encore moins est-il dit dans le passage qu'on vient de lire, que Pierre ait été mis à mort à Rome, ni même qu'il se soit rendu dans cette ville. Il est vrai qu'on le considère, avec Paul, comme le plus éminent des apôtres; mais il pouvait passer pour tel, même dans les églises dont il n'avait jamais foulé le sol. Je n'en veux pour preuve que l'Église de Corinthe, où s'était formé, du vivant même de Paul, un parti qui aimait mieux relever de l'autorité de Pierre que de celle de l'apôtre des païens (12). — La lettre est plus précise en ce qui concerne Paul; elle dit qu'il a annoncé l'Évangile non-seulement en Orient, mais encore dans l'Occident, que c'est en Occident qu'il est arrivé au terme de sa course (13), et qu'il y a rendu témoignage devant les gouvernants, devant l'empereur et son entourage. En comparant les deux dépositions, on est conduit à se poser la question suivante : Si, dans la pensée de l'auteur, Pierre avait fait un voyage dans

l'Occident, si l'apôtre avait enseigné pour ainsi dire au monde entier les vérités du christianisme, et s'il avait scellé sa foi de son sang, à Rome et en présence de l'empereur : pourquoi tout cela n'est-il pas indiqué, même par la plus légère allusion, quand il s'agit de Pierre; pourquoi, au contraire, tout cela est-il exprimé formellement en ce qui concerne Paul? Pourquoi l'auteur ne s'exprime-t-il pas comme se serait exprimé infailliblement tout écrivain postérieur, placé sur le terrain de la tradition de l'Église ? Pourquoi n'écrit-il pas ce qui suit :

« Les deux plus grands apôtres ont subi de rudes épreuves en exerçant leur action en Orient et en Occident; ils ont terminé leur œuvre commune à Rome, victimes, à la même heure, de leur foi et de leur dévouement. »

Cette rédaction n'aurait pas empêché l'auteur de mentionner à part et subsidiairement les épreuves subies par Paul seul. Non, il n'y a qu'une réponse à faire à la question que nous venons de poser : l'auteur n'a point adopté cette rédaction, parce qu'il ne savait rien des faits qu'elle supposerait. Mais s'il en est ainsi, le passage de la lettre de l'Église de Rome, que nous venons d'examiner, prouve d'une manière irréfutable que cette Église n'avait, jusqu'à la fin du premier siècle, rien entendu dire d'un séjour que Pierre aurait fait dans la capitale de l'empire et du martyre qu'il y aurait subi.

En résumé, voici donc les conclusions de l'examen critique auquel nous nous sommes livrés :

C'est la légende du magicien Simon qui affirme la première que Pierre est venu à Rome, y a prêché l'Évangile et y a subi le dernier supplice. On trouve les premières traces de cette légende, sous sa forme primitive et avec une signification hostile à Paul, au commencement du second siècle. C'est entre l'an 130 et l'an 140 que l'on constate pour la première fois la transformation de la légende, dans un but de conciliation entre les deux tendances représentées par les deux apôtres. La légende est adoptée, sous cette forme, mais avec des variantes de détail, par l'église chrétienne tout entière, à partir du dernier tiers du second siècle.

La légende ébionite de Simon est une invention fantastique, destinée à servir les intérêts d'un parti ; la légende catholique, tout aussi fantastique, n'en est qu'une simple transformation. La première, au mépris de la vérité historique, nous montre Paul poursuivi, en qualité de faux apôtre, et vaincu par Pierre, à Rome. La seconde, faussant également l'histoire, prétend que Pierre est venu, en même temps que Paul, dans la capitale de l'empire. Les documents les plus dignes de foi du premier siècle et de la première moitié du second siècle élèvent au-dessus de toute contestation ce fait que Pierre n'est allé à Rome ni en compagnie de Paul, ni avant lui, ni après lui; que l'Église chrétienne de cette ville, jusqu'à la fin du premier siècle, n'a rien su qui eût trait à un séjour que Pierre aurait fait dans la capitale de l'empire ; que l'auteur des lettres faussement attribuées à Paul a ignoré ce fait, tout aussi bien que l'auteur des Actes des Apôtres. En un mot, toute espèce de base historique manque à la tradition relative à ce séjour. Cette tradition a été fabriquée par l'esprit de parti ébionite ; après la réconciliation des judéo-chrétiens de Rome avec les disciples de Paul, on l'a utilisée au profit de cette réconciliation, on l'a fait servir aux intérêts de l'Église catholique, et plus spécialement aux intérêts de l'Église romaine et de ses évêques. Plus tard, les évêques de Rome ont fondé sur cette tradition les prétentions les plus exorbitantes; ils en ont tiré les conséquences les plus lointaines. Point d'usurpation si audacieuse, point de revendication si téméraire que la dignité d'évêque de Rome, attribuée à Pierre, ne fût appelée à justifier !

Cette tradition n'ouvre pas seulement la longue série de ces falsifications historiques qui ont servi à élever et à consolider la domination exercée sur le monde par la curie romaine; elle est le point central, le noyau autour duquel se sont groupées toutes les autres légendes ecclésiastiques, elle est le mythe fondamental de l'Église romaine.

Oui, elle est purement et simplement un mythe, fabriqué par l'esprit de parti, adopté par la foi des ignorants, exploité à outrance par la politique de la hiérarchie romaine. S'il n'est point vrai que les magnifiques voûtes de l'église Saint-Pierre à Rome s'élèvent sur les ossements véritables du prince des apôtres, il est encore moins vrai que les papes soient les successeurs de cet apôtre. Ils sont les successeurs, non point du véritable Pierre, mais du Pierre d'un mythe qui doit son origine, non pas au souvenir d'événements historiques qui se seraient accomplis à Rome, mais à l'intérêt de parti, d'un mythe qui doit sa transformation ultérieure à l'intérêt de l'église de Rome et de ses évêques. Maintenant, ce serait se tromper étrangement et montrer une connaissance bien superficielle de

l'histoire que de croire que cette légende, qui a rendu de si grands services à la papauté et d'où la curie romaine fait dériver elle-même sa position éminente dans l'Église et dans le monde, est la cause véritable et dernière de cette puissance. Il s'agit, au contraire, d'appliquer à notre cas particulier une règle qui s'applique à bien des cas semblables : les récits, sur lesquels les fidèles s'imaginent que leur foi est basée, ne sont à dire vrai que le produit de cette foi. Les assertions destinées à justifier telle ou telle prétention, n'ont été émises à l'origine que dans l'intérêt de cette prétention, et n'ont trouvé crédit auprès des masses que parce que les masses étaient prédisposées à y ajouter foi.

Les peuples de l'Occident ont obéi, au moyen-âge, à une direction fortement centralisée, parce qu'ils ne pouvaient se passer d'une telle direction; ils se sont soumis à la suprématie romaine, parce qu'une heureuse fortune et une intelligence habile à se servir des circonstances favorables avaient donné depuis longtemps à l'Église romaine et aux évêques de Rome une influence prédominante. Si cette Église n'a pas rapporté sa position privilégiée aux événements historiques qui l'ont en réalité créée; si elle a préféré la faire dériver d'un avantage d'ordre purement religieux, c'est-à-dire de ce fait qu'elle a été fondée par les apôtres les plus éminents et en première ligne par Pierre, le prince des apôtres, cela prouve une seule chose : c'est qu'elle a saisi du premier coup d'œil et utilisé avec une habileté merveilleuse tout ce qui pouvait servir son ambition.

Le but primitif de la légende ébionite, qui faisait venir Pierre à Rome, à la suite du magicien Simon, n'était pas de revendiquer la suprématie sur l'Église tout entière pour l'Église romaine et pour ses chefs, en tant que successeurs de Pierre. Les anciens judéo-chrétiens, dans le cercle desquels est née la légende du magicien Simon, considéraient comme le centre de l'Église chrétienne, non point Rome, mais Jérusalem; ils honoraient comme leur chef suprême, non point Pierre, mais Jacques, le frère de Jésus. C'est pour ce motif, que dans une lettre faussement attribuée à Pierre et qui est une des variantes ébionites les plus anciennes de la légende de Simon, Pierre, s'adressant à Jacques, l'appelle « mon évêque et mon maître. » Le but primitif de la légende de Simon et de Pierre était, - ainsi que nous l'avons dit plus haut, de ranger l'Église chrétienne de Rome au nombre des Églises judéo-chrétiennes, en présentant Pierre comme son fondateur, la doctrine judaïsante comme sa doctrine, Paul, agissant sous le masque du magicien, comme un faux apôtre, et son enseignement comme un enseignement hérétique. Après la fusion des deux partis, du parti judéo chrétien et du parti de Paul, le maintien de la légende de Simon, sous sa forme la plus ancienne, n'était plus possible. Mais on reconnut tout aussitôt à Rome à quel but on pouvait faire servir la légende, étant donnée la situation nouvelle. On n'eut garde de mettre de côté la légende, on la transforma dans le sens du catholicisme et à son profit. On sépara Paul et le magicien Simon, identifiés jusque-là, et on adjoignit Paul à Pierre, comme son soutien et son auxiliaire dans sa lutte contre le magicien. Et c'est ainsi que ce même récit, qui avait été à l'origine une déclaration de guerre lancée par l'ébionitisme extrême à la tendance paulinienne, fut converti en un pacte de paix et d'amitié entre ces deux tendances. L'ébionitisme avait dit que Paul, et non pas Pierre, avait été l'apôtre des Romains ; l'Église catholique, au contraire, affirma qu'ils l'avaient été tous deux. On força Paul à partager avec Pierre la gloire d'avoir fondé l'Église établie dans la capitale de l'empire. Bien plus, le partage fut fait au profit de Pierre, et le second rang assigné à Paul. Ce partage formait non-seulement une base de transaction acceptable pour les deux partis ; il offrait à l'Église romaine cet avantage inappréciable de pouvoir se dire fondée, non point par un apôtre, mais par les deux apôtres qui jouissaient chacun de l'autorité la plus haute dans leur parti, par l'apôtre des Juifs et par l'apôtre des païens, unis fraternellement dans des sentiments et dans un but communs. La capitale de l'empire romain fut ainsi proclamée métropole de l'Église de cet empire. Seule dans l'Occident, l'Église de Rome était une Église apostolique; seule, elle transmettait, en vertu de cette origine, la doctrine apostolique dans toute sa pureté : la formule de revendication de la suprématie dans l'Église, était trouvée.

La prétention de dominer l'Église a été plus tard poussée à l'extrême. Toutes les prérogatives que l'antiquité chrétienne avait concédées à l'église de Rome, ont été attachées exclusivement à la personne de l'évêque de Rome; et on a donné à ces droits, devenus personnels, une extension et une portée devant lesquelles les partisans les plus décidés de la grandeur de l'évêque romain eussent

reculé dans les premiers siècles de l'Église chrétienne. Mais dans la même mesure où l'hégémonie passait de la communauté romaine à son évêque, se développait aussi et perçait, dans la légende relative à la fondation de cette communauté et dans l'exploitation de cette légende, la prétention de l'évêque romain à la domination exclusive et absolue sur l'Église catholique. Irénée, voulant confondre les hérétiques, en appelle à la tradition de l'Église romaine « la plus grande, la plus ancienne et la plus connue des églises. » Elle a été fondée, dit-il, par deux des plus éminents apôtres, par Pierre et par Paul ; c'est par elle qu'est conservée la tradition apostolique de la chrétienté tout entière, puisque des fidèles venus de tous les coins du monde affluent et se rassemblent à Rome. Tertullien félicite l'Église romaine de ce que « les apôtres » y aient répandu leur doctrine, avec leur sang. Les Constitutions apostoliques croient savoir que le premier évêque de Rome (Linus) a été institué par Paul, le second seulement par Pierre. Dans la tradition postérieure, le rôle de Paul (14) dans la fondation de la communauté chrétienne de Rome, s'efface de plus en plus, et ce n'est pas en qualité de successeurs de Pierre et de Paul, mais uniquement en qualité de successeurs de Pierre que les papes revendiquent le pouvoir spirituel sur le monde entier. La constitution monarchique qui a été donnée à l'Église romaine et réclamée pour la chrétienté tout entière, est transformée en un fait primordial et reporté au commencement de l'histoire de cette Église. Le grand apôtre des païens, qui a fait une opposition si vigoureuse à Pierre et aux chrétiens de Jérusalem, et qui, en parlant de Pierre, de Jacques et de Jean, déclare si carrément « qu'il lui est indifférent de savoir qui ils sont; » ce grand apôtre est rabaissé au rang d'aide de son collègue, et la part du lion dans la plus grande œuvre de sa vie, la prédication de l'Évangile portée jusque dans la capitale du monde païen, est faite à « l'apôtre de la circoncision. »

Les évêques qui se disent les successeurs de Pierre, ont su exploiter jusque dans ses conséquences dernières, la position éminente qu'ils ont conquise en se basant sur ce titre imaginaire. De successeurs de Pierre, ils se sont faits les vicaires de Dieu et du Christ; et de même que jadis, dans l'ancienne France, les rois sont déchus peu à peu de leur grandeur, jusqu'à n'être plus que l'ombre de leurs maires du palais, de même, dans l'Église chrétienne, ceux dont les papes prétendaient tenir la place, ont été presque rejetés dans l'oubli par leurs remplaçants.

Les successeurs de Pierre avaient pris pour modèle, non pas Paul, mais le magicien dont la légende avait fait l'adversaire de cet apôtre, et pendant des siècles, leur ambition avait été satisfaite : de même que le magicien avait été enlevé dans les airs par ses démons, de même les papes avaient été élevés à une hauteur vertigineuse et portés aux nues par les sombres génies de l'ignorance, de la superstition et du fanatisme. Au XVI^e siècle, ce vol audacieux s'est terminé par une chute profonde. Il était réservé à notre âge de le voir renouveler de la manière la plus téméraire. Mais l'esprit de liberté et d'affranchissement saura bien vaincre de nouveau les sombres génies qui ont repris leur essor. L'antique légende de Simon et de Pierre, sur laquelle la papauté base ses prétentions, lui est un présage du sort réservé infailliblement à tous ceux qui veulent élever jusqu'au ciel un édifice dont la base est depuis longtemps minée et dont les étais sont vermoulus.

- (1) Voir l'ouvrage déjà cité de Zeller sur les Actes des Apôtres . Il est à peine besoin de faire remarquer que si l'on admet l'authenticité du livre tout entier, l'argumentation de l'auteur n'en acquiert que plus de force.
- (2) Voir : l'Épître aux Philippiens, Iv,22; l'Épître à Philemon , v, 23 et suivants ; l'Épître aux Colossiens, IV, 7 et suivants; la deuxième Épître à Timothée, 1v, 21.
- (3) Voir : l'Épître aux Philippiens, I, 12 et suivants ; II, 19 et suivants ; IV, 2 et suiv.; l'Épître aux Colossiens, rv, 7 et suiv.; la 2^e Épître à Timothée, iv, 9 et suivants
- (4) Galates, ch. It.

(5) Actes des Apôtres, ch xv

(6) Épître aux Romains, ch. 1, 13

(7) Cette opinion est admise même par des critiques beaucoup moins avancés que ceux de l'école de Tubingue, par exemple par Holtzmann, ancien professeur de l'université de Heidelberg, actuellement professeur à l'université de Strasbourg.

(8) Voir: Actes des Apôtres, ch. XXVIII, 15.

(9) Histoire de l'Église, 1, 22.

(10) Deuxième Épître à Timothée, ch. IV, 16.

(11) Dans ce cas, cette formule désignait les personnes qui avaient adopté la foi des chrétiens, suivant laquelle Jésus était le Messie attendu par les Juifs.

(12) 1re Épître aux Corinthiens. ch. 1, 12

(13) Littéralement : il est arrivé au but de l'Occident, c'est à dire dans l'Occident, qui était son but.

(14) Si Paul n'a pas été le créateur de l'Église romaine, il a du moins été le seul apôtre qui l'ait visitée.

(15) Ceci est une allusion au récit contenu dans le chapitre II• de l'Épître aux Galates, récit dont il a été question plus haut.